

225C0442
FR0000121147-FS0177

6 mars 2025

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

FORVIA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 6 mars 2025, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) (56 rue de Lille, 75007 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 3 mars 2025, le seuil de 5% des droits de vote de la société FORVIA et détenir 7 559 232 actions FORVIA représentant 11 825 252 droits de vote, soit 3,84% du capital et 5,11% des droits de vote de cette société¹, selon la répartition suivante :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
CDC (en direct)	0	-	0	-
Bpifrance Participations	4 266 020	2,16	8 532 040	3,69
CNP Assurances	8 976	ns	8 976	ns
CDC Croissance	3 284 236	1,67	3 284 246	1,42
Total Groupe CDC	7 559 232	3,84	11 825 252	5,11

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions FORVIA sur le marché par CDC Croissance.

¹ Sur la base d'un capital composé de 197 089 340 actions représentant 231 316 471 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.